DROIT & PROCÉDURE

MERCREDI 4 MARS 2020 de 19 h à 21 h
Maison du Barreau de Paris - Grand Auditorium
2/4 rue de Harlay - 75001 Paris

CONFÉRENCE DÉBAT SUR LE THÈME :

LES CLAUSES DE RÈGLEMENT DES LITIGES ET LA RÉFORME DE LA PROCÉDURE CIVILE

Propos introductifs

Muriel CADIOU, Avocat à la Cour, Présidente de Droit & Procédure

1ère Table ronde : Principes généraux

La rédaction de la clause de médiation, par Hirbod DEGHANI-AZAR, Avocat à la Cour, Médiateur
L'efficacité de la clause de médiation, par Michèle BRAULT, Avocat à la Cour, Co-présidente de la commission procédure de l'ACE
Clause de médiation et ordre public, par Nicolas BOULLEZ, Avocat aux Conseils, Co-président de la commission procédure de l'ACE

2ème Table ronde : Regards croisés

La clause de RL en droit public, par Sophie LAPISARDI, Avocat à la Cour, Co-présidente de la commission droit public de l'ACE
La clause de RL en droit commercial, par Peter ROSHER, Avocat à la Cour
La clause de RL en droit immobilier, par Julien PRIGENT, Avocat à la Cour, Co-président de la commission droit immobilier de l'ACE

Rapport de synthèse

Emmanuel RASKIN, Avocat à la Cour, Vice-président national de l'ACE, Vice-président de la commission Textes du CNB

Cette conférence-débat est validée au titre de la formation continue obligatoire des avocats

EFB

AVOCATS BARREAU • PARIS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Véronique JEANDÉ - Secrétariat DROIT & PROCÉDURE
17 bis route du Moulin à Vent – 78740 Vaux sur Seine
☎ 01 34 74 38 95 / 06 88 90 78 12
jeande.veronique@orange.fr
www.droitetprocedure.com

Date limite d'inscription : 3 mars 2020

Vous pouvez vérifier les disponibilités sur le site www.droitetprocedure.com.
Toute inscription vous sera confirmée par l'envoi d'un e-mail.
Les annulations doivent être formulées au plus tard la veille de la réunion. A défaut, les inscriptions sont définitives et les droits dus.

BULLETIN D'INSCRIPTION – CONFERENCE 4 MARS 2020

NOM : _____ PRENOM : _____

PROFESSION : _____

CODE NAF : _____ STATUT : ❑ Libéral - ❑ Salarié

Avocat : CNBF : _____ BARREAU : _____

ADRESSE : _____

_____ TOQUE : _____

TEL : _____

E-MAIL : _____

TARIFS TTC (Chèque à l'ordre de DROIT & PROCEDURE)

❑ Inscription ..... 50 €

❑ Magistrat ..... 0 €

❑ Etudiant ..... 0 €

❑ Membre de DROIT & PROCEDURE ..... 20 €

Pour les adhésions personne morale, préciser le nom du représentant : _____